



SUD-Rail Lyon - 2, rue Claudius Collonge 69002 LYON
Tél. SNCF : 542 028 Tél. PTT : 04 78 38 15 08
Fax SNCF : 543 917 Fax PTT : 04 72 40 39 17
Mail : sudraillyon@gmail.com Site Internet : www.sudraillyon.org

Solidaires
SUD
Rail

Le Fer Solidaire

N° 76 – 30 Mai 2013

Un journal syndical régional au service (public) des cheminots

Réforme ferroviaire, retraites... Pour les cheminots, le signal d'alarme est tiré ! Le 13 Juin doit être une 1ère étape

3 Epics, la mort de l'entreprise intégrée !

Le projet qui prend forme éclate la SNCF en 3 entreprises distinctes. Pour préparer « l'ouverture à la concurrence », la SNCF deviendrait un simple transporteur, les cheminots de l'Infra quitteraient la maison mère et rejoindraient l'entreprise nouvellement formée qui regrouperait RFF/DCF et l'Équipement. Le tout étant chapeauté par une autre entreprise, en charge des décisions stratégiques, du financement et du management des 2 autres !

Dans ce schéma, pas de place pour le service public, le statut et pour les cheminots !

SUD-Rail est opposé à cette organisation qui n'est autre qu'un nouveau recul, l'accélération de la désintégration de la SNCF. Nous n'avons pas le droit d'aller négocier le poids de nos chaînes et, à SUD-Rail, nous serons sans ambiguïtés quant à notre opposition à cette structuration financière et sans aucun lien avec les besoins du public et du service public.

« cadre social harmonisé », la remise en cause du statut et de l'ensemble de la réglementation du travail !

Le second volet de cette réforme porte sur l'instauration du « cadre social harmonisé » qui après les différentes prises de position de l'UTP et du président PEPY, notamment aux séminaires des managers, sera tout sauf social. Il s'agirait de la création d'une convention collective qui s'appliquerait à tous dans la branche ferroviaire. A n'en pas douter, avec la libéralisation totale du

ferroviaire, les cheminots perdront rapidement le bénéfice de l'ensemble des textes réglementaires qui forment le statut et cela ne mettra pas fin au dumping social organisé entre les travailleurs. A SUD-Rail, nous sommes prêts à discuter autour de l'amélioration de ces textes mais en aucun cas autour de la baisse des conditions sociales des 160000 cheminots sous la pression des représentants patronaux des quelques moins de 4000 travailleurs du rail du privé !

Retraites, et ça continue !!

le gouvernement annonce ni plus ni moins qu'une nouvelle contre-réforme des retraites avec en ligne de mire, l'alignement Public/privé et l'allongement de la durée de cotisation. Ce qui aura comme conséquences une baisse du niveau des pensions vu qu'il sera de plus en plus difficile d'atteindre les annuités nécessaires à une retraite pleine !

Seuls ceux qui auront les moyens de se payer une retraite en capitalisant tout au long de leur carrière pourront sauver leur peau !

Cette fois c'est même le secrétaire confédéral de la CFDT, Laurent Berger, qui monte au créneau dans les médias pour justifier un allongement de la durée de cotisation. Ceux qui n'étaient pas dans l'action en 2010 en espérant un changement de politique en 2012 en sont pour leur frais. Non la crise n'est pas celle des salariés, ce n'est pas à eux de la payer ! De l'argent, il y en a, les récents chiffres annoncés sur l'évasion fiscale (minimum 60 milliards/an) suffiraient à sauvegarder notre système social.

Le 13 Juin, une première journée d'action est programmée, plus que jamais, il faudra montrer notre détermination !!

20 propositions pour sauver le Fret ferroviaire !

Finalisant la procédure de droit d'alerte économique initiée le 20 mai 2012, la Commission économique du CCE de la SNCF a présenté aux élus du CCE et à la direction SNCF son rapport.

Ce rapport intitulé : « **20 recommandations pour sortir Fret SNCF de l'impasse** », s'articule autour de quatre grands chapitres, qui dans un premier temps dressent un constat alarmant sur la situation de Fret SNCF, avant de poser trois conditions nécessaires à la relance et au développement de l'activité de Fret SNCF :

L'Etat stratégique et la représentation nationale doivent lever les obstacles qui entravent la relance de Fret SNCF.

L'Etat entrepreneur et la direction de la SNCF doivent engager une stratégie industrielle et commerciale nouvelle.

La SNCF doit repositionner Fret SNCF dans le sens de la reconquête d'activités et de marchés.

Ce document s'appuie sur l'étude réalisée par le cabinet d'expertise Sécafi, saisi par les élus du CCE dans le cadre de la procédure de droit d'alerte. L'expertise confirme que Fret SNCF est aujourd'hui dans une impasse économique dangereuse. **La mise en œuvre en 2009 du dernier schéma directeur s'est traduite par une réduction des effectifs et des capacités d'intervention de l'activité fret de la SNCF.**

En 2012, la perte d'exploitation de Fret SNCF s'est élevée à 362 millions d'euros, soit près de 31 % de son chiffre d'affaire. Conséquence, fin 2012, 77 % de la dette de l'EPIC et 44 % de celle du groupe sont imputables à l'activité fret de la SNCF.

A travers le rapport de la commission économique du CCE, les élus du CCE souhaitent interpeller l'Etat, les pouvoirs publics, les collectivités locales et la direction SNCF sur la situation catastrophique de Fret SNCF, mais aussi relancer un nécessaire débat sur les solutions alternatives, susceptible de relancer l'activité de Fret SNCF et d'affirmer le rôle incontournable de l'EPIC en tant qu'opérateur public et outil incontournable pour favoriser le report modal.

A l'unanimité, les élus du CCE ont pris la décision de saisir le conseil d'administration de la SNCF, les représentants de l'Etat... des trois conditions et des 20 vingt recommandations formulées dans le rapport.

Ce rapport est consultable et téléchargeable sur le site internet de SUD-Rail Lyon :

www.sudraillyon.org

**Avec SUD-Rail,
donnons un Avenir au
Fret Ferroviaire Public !**

EAS : Nouvelle agression d'un ADC ... et la direction (encore) devant les tribunaux !!!

Le 10 juin, au TGI de Lyon, la Direction devra de nouveau répondre des entraves au fonctionnement du CE et des CHSCT auxquelles elle se livre depuis des années pour accélérer ses réorganisations.

Car après avoir tenté de mettre en place l'EAS pour « abandonner » les trains en juin 2011 sans aucune consultation des instances, la direction refuse de réellement prévenir les risques inhérents à son projet pour les cheminots et les usagers. L'EAS, occasionnel ou pas, modifie profondément les conditions de travail, les responsabilités et l'exercice du métier des agents de conduite leur faisant endosser des missions jusque là allouées à des ASCT et les exposant à des risques graves par le seul fait d'être les derniers et seuls représentants de la SNCF à bord de trains souvent surchargés de voyageurs passant dans des gares désertées de toute présence du service public. Et c'est clairement la direction, en mettant en place l'EAS systématique sur l'Ouest Lyonnais, qui est la principale responsable d'une deuxième agression d'un ADC sur l'Ouest Lyonnais dans des circonstances similaires à la première, de gare en bout de ligne et d'isolement des ADC. Les faits sont graves et rappellent l'évidence des risques de l'EAS pour les cheminots, et le fait que la direction en mettant en œuvre ce projet néfaste n'a toujours pas pris les mesures nécessaires pour garantir la sécurité de ses salariés. Pour SUD-Rail, la solution est simple, revenir à un accompagnement systématique des circulations sur l'Ouest Lyonnais et mettre un terme à tous les projets d'EAS.

Le 16 Juin, rendez vous au parc de la Bachasse
Pique nique en famille offert par le CER

Venez profiter d'une journée patrimoine en venant (re)découvrir le parc de la Bachasse et venez profitez des animations, concert, expo à partir de 10H.

Entrée au 5, rue des bottières - 69110 Ste Foy lès Lyon.

- Animations pour enfants : jeux gonflables, lâcher de ballons...
- Concert, Exposition, stand associations cheminotes ...

Pique nique offert par le CER sur inscriptions au CER, dans les espaces culturel ou par tél au 04-78-38-18-89

Rendez-vous nombreux pour défendre le patrimoine des Cheminots, que ce ne soit pas la dernière fois !?

**Transfert
des
Prestations
Familiales
à la CAF,
Signez la
carte**



The image shows a petition card with the title "GESTION DES PRESTATIONS FAMILIALES A LA SNCF POUR LE MAINTIEN DE NOS DROITS ET DES EMPLOIS." It is addressed to Madame Marisol Touraine, Minister of Social Affairs and Health. The card lists concerns about the proposed transfer of family benefits management to the National Agency for Family Allocations (CAF) in January 2015. It mentions the loss of specific benefits for SNCF employees and the potential impact on their jobs. The card is signed by several unions: CGU, CFTM, UNS Cheminots, Sud Rail, and Cfdt Cheminots. At the bottom, there is a photograph of people holding flags and banners during a demonstration.

Dés janvier 2015, la direction envi-

sage de transférer la gestion des prestations dans les CAF. Au-delà de la suppression de plus de 100 postes de cheminots c'est clairement la remise en cause d'un certain nombre de prestations (disparition indemnité de garde, structure d'accueil, COSP...) qui est visée ! Pour garder nos prestations, et qu'elles soient gérées dans l'entreprise, signez la carte pétition qui vous sera diffusée ou à télécharger sur www.sudraillyon.org et renvoyez-là à la ministre des affaires sociales.

**Signifions au gouvernements notre attachement
à nos services d'action sociale !**

La séparation du Technicentre de Lyon ou comment s'accélère l'éclatement de la SNCF !

Au 1^{er} janvier 2014 le Technicentre sera découpé en 2 ! Une partie TGV, une partie TER, Infra, Fret. Derrière cette restructuration, c'est bien l'accélération de l'éclatement de la SNCF voulue par les dirigeants de la SNCF qui prend forme.

Derrière les justifications de la direction, on voit bien qu'à terme l'activité TGV sera autonome, c'est-à-dire prête à être filiale ou vendue !

Dans les faits, il est surprenant que la direction avoue que chaque activité soupçonne l'autre de lui faire payer des frais qui ne la concerne pas.

C'est la SNCF qui ne se fait plus confiance à elle-même ! Voilà l'aberration à laquelle quelques financiers sont arrivés.

Si on continue dans cette logique, la partie TER devra être séparé du Fret. Que deviendra alors Sibelin et une partie de Vénissieux ?

La séparation se fera à effectif constant assure la direction, mais cela aura des conséquences avec la suppression d'emplois d'agents exécution et maîtrise, puisque chaque pôle (RH, Formation, Gestion, Sécurité) aura un cadre pour le diriger. Concernant les parcours, ils sont également remis en cause et fortement ralentis par défaut de poste à pourvoir dans son établissement TER, Fret ou TGV...

Partout où la direction a découpé, restructuré, la même conséquence, c'est toujours l'ouvrier qui trinque!



Chouette, c'est la retraite !

Notre directrice de région, J. Beaud va nous quitter pour prendre (enfin) sa retraite ! Pour SUD-Rail, après les nombreux mauvais coups portés au service public et aux cheminots de la région, c'est une bonne nouvelle ! Pour autant, sa remplaçante, L.Eymieux (*directrice SNCF de la région Centre*) appliquera t'elle une politique différente ? Rien n'est moins sur.

Malgré tout, SUD-Rail jugera sur pièce et vous tiendra informé des objectifs affichés par cette nouvelle directrice !

A l'ECT, la lutte a payé !

Sur l'ECT de Lyon, il aura fallu 3 grèves en 1 mois et la menace d'un 4^e préavis de grève pour faire reculer la direction. Ces conflits étaient dus à des abus de pouvoirs de la direction, à des sanctions abusives, au non respect de la réglementation du travail. A 3 reprises, une majorité d'ASCT ont cessé le travail et ainsi contraint la direction à ouvrir des négociations, ce qu'elle refusait depuis des semaines.

Les avancées sont à mettre au crédit des grévistes qui ont prouvé une fois encore que seule la mobilisation contraint la direction à entendre les revendications.

Pour vous informer en direct, un réflexe :

www.sudraillyon.org